

Annexe 3.
Fiches descriptives des zones de
protection biologique



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF actualisées

Programme cadre et validation nationale
Ministère chargé de l'Environnement
Muséum National d'Histoire Naturelle

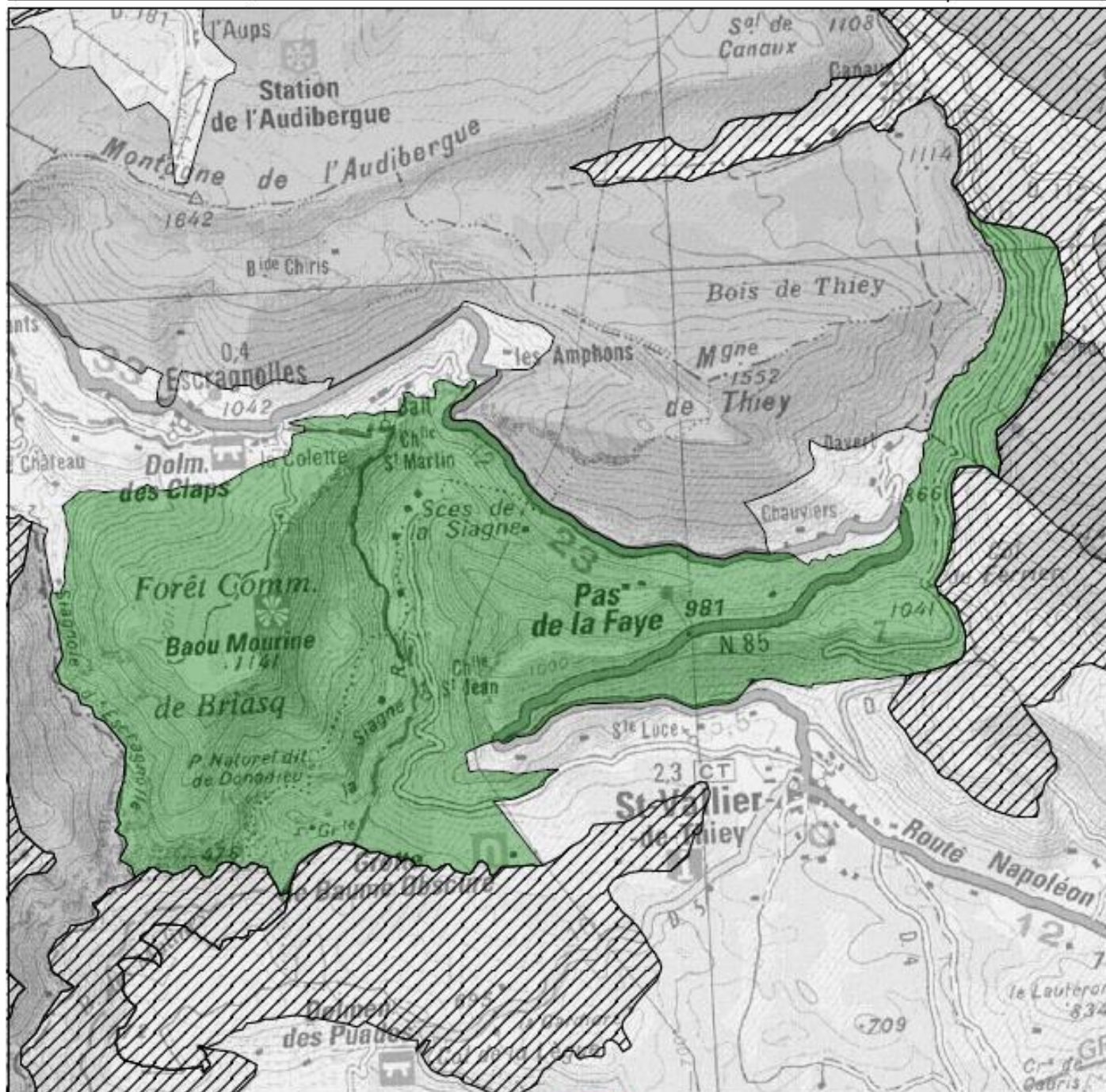
Réalisation par le Comité de pilotage régional
Animateurs: DIREN - CONSEIL REGIONAL
Opérateurs techniques: CBNP - CBNA - CEEP -
COM - LEML
Validation scientifique régionale: CSRPN

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 06-100-12	Hautes gorges de la Siagne et de la Siagnole - forêt de Briasq et pas de la Faye	Zone terrestre de type I



0 1 2 km
ZNIEFF type I type II
Autres ZNIEFF type I type II © IGN SCAN 100 ©

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Date de création du document : 28/11/2008

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  Direction régionale de l'Environnement PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées	Région  Provence Alpes Côte d'Azur
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CBNA - CEEP- COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 06-100-121	HAUTES GORGES DE LA SIAGNE ET DE LA SIAGNOLE - FORÊT DE BRIASQ ET PAS DE LA FAYE	Zone terrestre de type I

Nom du (des) rédacteur(s) : **Stéphane BELTRA**
Henri MICHAUD
NOBLE V.
THULLIER L.

Année de description : 01/01/2003
 Année de mise à jour : 01/01/2003

Actualisation de l'inventaire 1988 :
 Nouvelle zone

DONNEES GENERALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) : 06003 Andon
 06037 Caussols
 06058 Escragnoles
 06118 Saint-Cézaire-sur-Siagne
 06130 Saint-Vallier-de-Thiery

Département concerné : ALPES-MARITIMES

Altitude minimum (m) : 417
 Altitude maximum (m) : 1194
 Superficie (Ha) : 2076.82

COMMENTAIRES GENERAUX

Description de la zone

Les gorges de la Siagne se situent en plein coeur d'un territoire de formation karstique présentant une multitude de cavités, avens ou grottes comme la grotte de Pâques située dans les gorges elles-mêmes. Elles tranchent profondément une zone de plateaux ou de collines boisées d'altitude moyenne comme le plateau de Briasq.

Flore et habitats naturels

Les principaux éléments floristiques d'intérêt patrimonial appartiennent aux formations rupestres. On y observe en particulier quelques endémiques françaises comme le bec de grue de Rodié (*Erodium rodiei*) endémique stricte des préalpes de Grasse et la Marguerite de Gérard (*Anthemis gerardiana*) ainsi que d'autres espèces rares mais à répartition plus large comme la Dauphinelle fendue (*Delphinium fissum*). Dans les zones forestières se trouve la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *villosa*). Ce secteur difficile d'accès reste néanmoins méconnu des botanistes.

Faune

Cette zone abrite un patrimoine faunistique d'un très grand intérêt sur le plan biologique. Elle est fréquentée par au moins 52 espèces animales patrimoniales dont 16 sont déterminantes.

Le peuplement mammalogique s'illustre localement par la présence de diverses chauves-souris telles que le Rhinolophe euryale, espèce cavernicole déterminante, thermophile et d'affinité méditerranéenne, vulnérable, devenue très rare et très localisée car en très forte régression, préférant les lieux boisés riches en grottes, sur substrat calcaire, le Petit Rhinolophe, espèce remarquable en régression marquée, plutôt thermophile et anthropophile, préférant les milieux boisés clairs sur substrat calcaire qui alternent avec des espaces dégagés, assez rare en montagne mais présent jusqu'à 2 000 m. d'altitude, le Grand Rhinolophe, espèce remarquable et menacée, en diminution partout en France, plutôt thermophile mais présent jusqu'à au moins 2 200 m. d'altitude, chassant dans les bocages et les paysages karstiques riches en broussailles, pelouses, pâtures et prairies, souvent proches de l'eau courante ou stagnante, de grottes et d'habitats, le Vespère de Savi, espèce remarquable rupicole et montagnarde d'affinité méridionale, qui exploite d'une part les milieux forestiers (surtout ceux riverains de l'eau) pour la chasse et d'autre part les milieux rocheux (falaises) pour les gîtes, jusqu'à 2 400 m. d'altitude, le Vespertilion de Capaccini, espèce déterminante rare d'affinité méditerranéenne, s'alimentant essentiellement dans les formations de ripisylves, le Petit Murin, espèce remarquable dite « vulnérable », thermophile de nette affinité méridionale, liées aux milieux boisés clairs proches de grottes, présente jusqu'à 2

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

100 m. d'altitude, le Grand Murin, espèce remarquable plutôt commune mais localement en régression, thermophile et d'affinité méridionale, affectionnant les paysages semi-ouverts légèrement boisés jusqu'à 2 000 m. d'altitude, le Minoptère de Schreibers, espèce grégaire remarquable, menacée, en régression partout en France y compris dans notre région, d'affinité méditerranéenne et typiquement cavemicole et troglophile, recherchant les grottes et les cavernes proches d'endroits dégagés, les paysages karstiques riches en falaises avec cavités, jusqu'à 2 000 m. d'altitude. L'avifaune nicheuse locale est particulièrement digne d'intérêt avec la présence des espèces suivantes remarquables: Bondrée apivore, rapace forestier remarquable, d'affinité médioeuropéenne, recherchant les forêts claires de feuillus et les mosaïques de milieux boisés et de milieux ouverts, Aigle royal, prestigieux rapace diurne remarquable, actuellement en légère augmentation après avoir fortement régressé, occupant préférentiellement les régions accidentées avec zones rocheuses et étendues forestières, Circaète Jean-le-blanc, rapace remarquable d'affinité méridionale, au régime alimentaire ophiophage, Autour des palombes, rapace forestier remarquable, d'affinité médioeuropéenne, affectionnant les grands massifs forestiers avec des clairières jusqu'à 2 000 m. d'altitude, Faucon hobereau, rapace diurne remarquable des milieux boisés clairs, en régression marquée actuellement, Faucon pèlerin, rapace diurne rupicole déterminant, rare et localisé en France et en région P.A.C.A. mais en augmentation, dont un couple est nicheur possible sur le site, Tétrás lyre, espèce remarquable assez rare et en léger déclin, d'affinité montagnarde, typique des écotones entre forêts (lisières), prairies, pelouses et landes, entre 1 100 et 2 500 m. d'altitude, Grand-duc d'Europe, espèce remarquable rupicole, qui se nourrit préférentiellement dans les terrains dégagés proches des falaises et autres escarpements rocheux où il niche généralement, jusqu'à 2 600 m. d'altitude, Cinole plongeur, espèce remarquable, liée aux cours d'eau froids, propres et bien oxygénés, à courant plutôt vif, entre 100 et 2 400 m. d'altitude, Monticole bleu, espèce rupicole remarquable d'affinité méditerranéenne, se rencontrant dans les zones de falaises et d'escarpements rocheux, les gorges, les ruines, les garrigues claires rocailleuses, jusqu'à 1 600 m. d'altitude, Monticole de roche, espèce rupicole remarquable, moins méridionale que la précédente, des terrains accidentés secs, rocailleux et ensoleillés à végétation rase, jusqu'à 2 700 m. d'altitude, Pie-grièche écorcheur, espèce remarquable de milieux ouverts et semi-ouverts, en régression à l'heure actuelle. L'herpétofaune locale renferme notamment le superbe Léopard ocellé, espèce remarquable d'affinité méditerranéenne des milieux ouverts, rocailleux et ensoleillés. Les Batraciens sont quant à eux représentés par la Grenouille agile, espèce remarquable forestière, d'affinité médioeuropéenne, plutôt localisée en région P.A.C.A. et assez rare dans le département des Alpes-Maritimes, présente jusqu'à 1 000 m. d'altitude. Chez les Poissons, mentionnons la présence de 2 espèces qui sont protégées au niveau européen (directive C.E.E. Habitats), le Blageon, espèce remarquable grégaire des cours d'eau à fonds graveleux, et le Barbeau méridional, espèce remarquable d'affinité méridionale, liée aux cours d'eau clairs et bien oxygénés à débit rapide sur substrat de graviers.

Le peuplement entomologique de cette zone est très intéressant avec des espèces comme le Criquet provençal (*Arcyptera microptera kheili*), Acrididé Gomphocériné endémique déterminant des pelouses sèches, lisières de coupes et landes claires des plateaux calcaires des étages supraméditerranéen et montagnard de Provence, l'Ephippigère terrestre (*Ephippiger terrestris terrestris*), espèce remarquable de Tettigoniidés Ephippigérinés, localisée en France à la région provenço-alpine, où elle occupe préférentiellement les pâturages, alpages et pentes broussailluses de l'étage montagnard de 1 000 à 2 000 m. d'altitude, l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*), Lycénidé Polyommatiné vulnérable et déterminant, en régression, plutôt localisé, protégé au niveau européen (directive CEE « Habitats »), menacé par la destruction de son habitat (les bois clairs et ensoleillés, les prairies, les zones buissonneuses et les friches sèches à Serpolet de 0 à 1800 m. d'altitude), le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*), espèce déterminante dite « vulnérable » de Papilionidés, protégée au niveau européen, à la répartition fragmentée et assez localisée, dont la chenille vit sur la Corydale solide (*Corydalis solida*), que l'on rencontre dans les clairières et lisières de bois, de 500 à 2 200 m. d'altitude, le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), espèce remarquable de Nymphalidés Nymphalinés, protégée au niveau européen, liée aux pelouses, friches, marais, talus fleuris et prairies sèches ou humides, surtout sur substrat calcaire, jusqu'à 2 600 m. d'altitude, le Sablé de la Luzerne (*Polyommatus dolus dolus*) (= *Agrodiaetus dolus dolus*), espèce déterminante très localisée et dite « sensible » de Lycénidés Polyommatinés, d'affinité méditerranéenne, des garrigues des régions montagneuses et montagnaises jusqu'à 1 800 m. d'altitude, que l'on ne rencontre en France qu'en région P.A.C.A. et dans la Drôme, l'Hespérie de l'Epiaire ou Hespérie de la Lavatère (*Garcharodus lavatherae*), espèce remarquable dite « sensible » d'Hespéridés Pyrginés, d'affinité méridionale, rare et localisée, des garrigues, pentes ensoleillées et coteaux fleuris et secs sur substrat calcaire, notamment dans les régions accidentées jusqu'à 1 600 m. d'altitude, la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce déterminante et menacée de Papilionidés, en régression et devenue assez rare, thermophile, de répartition centre et est-méditerranéenne, habitant les ravins, talus herbeux, prairies, garrigues arborées, phragmitaies, ripisylves, bords de cours d'eau jusqu'à 1 000 m. d'altitude et dont la chenille vit sur l'Aristolochie *Aristolochia rotunda* (dans une moindre mesure sur *A. clematitis*, *A. sicula* et *A. pistolochia*), l'Alexanor (*Papilio alexanor*), espèce déterminante et vulnérable de Papilionidés, peu abondante, d'affinité méditerranéo-montagnarde et propre aux régions accidentées et ensoleillées jusqu'à 1 700 m. d'altitude, qui est en limite d'aire en région P.A.C.A., le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), espèce remarquable de Nymphalidés Nymphalinés, protégée au niveau européen, liée aux pelouses, friches, marais, talus fleuris et prairies sèches ou humides, surtout sur substrat calcaire, jusqu'à 2 600 m. d'altitude, la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*), Zygénidé déterminant assez rare et vulnérable, d'affinité méridionale et de répartition ouest-méditerranéenne, notamment lié aux boisements clairs de chênes pubescents et de hêtres jusqu'à 2 000 m. d'altitude et dont la chenille vit sur la Badasse (*Dorycnium suffruticosum*), la Zygène *Z. nevadensis gallica*, espèce remarquable de Zygénidés, le Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina*), Lépidoptère Sphingidé remarquable assez thermophile des bois clairs, des coupes forestières, des prairies, des talus herbeux humides et des pentes ensoleillées, souvent à proximité de l'eau, protégé au niveau européen, relativement fréquent et répandu mais jamais abondant et semblant aujourd'hui en régression, la Noctuelle Copiphane olivine, espèce remarquable dite « vulnérable » de Noctuidés, à répartition peu étendue, d'affinité méridionale, vivant sur les œillets (*Dianthus* sp.), l'Eupithécie *Eupithecia spissilineata*, espèce remarquable en limite d'aire de Géométridés (Phalènes), ainsi que chez les Coléoptères, la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), Cérambycidé Cérambyciné déterminant et « vulnérable » de la hêtre, assez commun mais localisé et en

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

régession aujourd'hui, le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), espèce remarquable de Cérambycides Cérambycinés, crépusculaire et plutôt forestière, assez commune mais semblant actuellement en régression, dont la larve vit dans les chênes et les ormes, le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), Lucanidé remarquable forestier surtout lié aux chênes, protégé au niveau européen, le Carabique *Pristonychus (Actenipus) obtusus*, espèce déterminante de Carabidés, endémique franco-italien, en limite d'aire et strictement localisée en France aux départements des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, où on la trouve de 350 à 1 700 m. d'altitude dans les grottes et les cavités (espèce cavernicole et troglodyte), le Staphylin *Amaurops varenis*, espèce déterminante et vulnérable de Pselaphidés (Coléoptères endogés), d'affinité méditerranéenne et endémique des départements du Var et des Alpes-Maritimes où il est bien répandu, le Staphylin dénommé *Entomoculia siagnensis* espèce déterminante dite « vulnérable » de Staphylinidés, endémique de Provence, où elle se localise dans les sols chauds et assez secs, souvent au pied des arbres contre les souches, et enfin chez les Hémiptères, la Punaise *Nabis mediterraneus*, espèce ouest-méditerranéenne déterminante et dite « vulnérable » de Nabidés, sciaphile et mésoxérophile, liée à la végétation herbacée, strictement localisée à la Péninsule ibérique et en France aux Alpes-Maritimes, aux Alpes de Haute-Provence et au Var (Estérel et Sainte-Baume). Les Crustacés comprennent quant à eux l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), Crustacé Décapode Astacidé remarquable, en régression et devenu assez rare et localisé en région P.A.C.A. aujourd'hui, lié aux petits cours d'eau clairs et bien oxygénés, et le Cloporte *Armadillidium simoni*, espèce remarquable d'Isopodes Armadillidiidés, calcicole et fréquentant les pinèdes, chênaies et garrigues jusqu'à 650 m. d'altitude, liée aux substrats datant de l'ère secondaire, principalement les calcaires jurassiques, endémique des départements du Var et des Alpes-Maritimes mais localement abondante. Enfin, chez les Mollusques Gastéropodes, mentionnons *Moitessieria (Moitessieria) locardi*, espèce endémique de Moitessieridés de la région méditerranéenne française dont les Gorges de la Siagne constituent la seule localité varoise connue à ce jour, *Cochlostoma (Turritus) macei*, espèce rare et localisée de Cochlostomidés, d'affinité méditerranéenne, endémique des départements du Var, des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence, vivant à la surface des rochers calcaires, *Argna biplicata biplicata*, sous-espèce remarquable d'Argnidiés, de répartition sud-alpine, très rare en France, présente seulement en région P.A.C.A. dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, aimant les endroits frais et abrités des bois rocailloux avec éboulis (litières de feuilles, mousses, fissures des rochers), de 500 à 1 500 m. d'altitude, ainsi que l'Escargot *Macularia niciensis dupuyi*, sous-espèce d'Hélicidés, protégée en France, correspondant à un endémique provençal localisé aux départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Alpes de Haute-Provence, habitant les rochers, vieux murs et oliveraies, surtout sur substrat calcaire, jusqu'à 2 500 m. d'altitude.

CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

- 1 Répartition des espèces (faune, flore)
- 3 Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaires :

Les limites de la znieff ont été conçues afin de prendre en compte les éléments floristiques et faunistiques patrimoniaux en intégrant les domaines vitaux des grands rapaces non pris en compte par les znieff périphériques.

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

- | | |
|----|--------------|
| 20 | Faunistique |
| 36 | Phanérogames |

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation.
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

- CHANGEUX T., PONT D. ; 1995 - Current status of the riverine fishes of the french mediterranean basin. *Biological Conservation*, 72 : 137-158.
- CHARPIN A., SALANON R., 1988, Matériaux pour la flore des Alpes maritimes. II : Rubiaceae-Orchidaceae, *Boissiera* 41:339 p.
- GARGOMINY O., RIPKEN T. ; 1999 – Inventaire des Mollusques d'intérêt patrimonial de la région P.A.C.A. Programme d'actualisation des Z.N.I.E.F.F. P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. 20 p.
- HAQUART A., BELTRA S. ; 1995 – Habitats prioritaires pour les Chiroptères en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Remarques et conseils de gestion. Commentaire de la liste des Chiroptères retenus dans l'annexe II. 36 p.
- MESTELAN G., BELTRA S. ; 2000 – Inventaire Faune - PR 74. Rapport du C.E.E.P. pour l'Office National des Forêts (O.N.F.) / Service Départemental des Alpes-Maritimes (S.D. 06). 43 p.

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

- MOSSOT M. ; 1999 – Liste des espèces d'intérêt patrimonial d'Arthropodes pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1.- Espèces déterminantes. Programme d'actualisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. IIème génération de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rapport du C.E.E.P. pour la Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.I.R.E.N. P.A.C.A.) et l'Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (A.R.P.E. P.A.C.A.). 109 p.
- PONT D. ; 1995 – Complément d'étude concernant les 11 espèces de Poissons figurant en annexe II de la directive C.E.E. « Habitats naturels » en région PACA (Directive CEE n°92/43 du 21 Mai 1992). Rapport pour le C.E.E.P. 17 p
- PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES ; 2000 – Arrêté portant sur la création d'une zone de protection des biotopes de la Haute-Siagne (Alpes-Maritimes).
- S.I.I.V.U. DE LA HAUTE-SIAGNE ; 2000 – Rapport scientifique. Projet de création d'une zone de protection des biotopes de la Haute-Siagne (Alpes-Maritimes).
- SALANON R., KULESZA V & MERCY L. 1998. Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. O.N.F. éd., Paris.
- THIERY A., DEFAYE D. ; 2000 – Inventaire des Crustacés de la région PACA / Programme ZNIEFF-PACA. Détermination des espèces d'intérêt patrimonial. Version corrigée, 15 avril 2000. Programme d'actualisation 1996-2000 de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. de la région P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. pour la Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.I.R.E.N. P.A.C.A.) et l'Agence Régionale pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (A.R.P.E. P.A.C.A.) - 84 p.
- VIDAL P. ; 1993 – Actualisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. pour la Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.I.R.E.N. P.A.C.A.). 94 p.

MILIEU(X) DETERMINANT(S)

Code	Libellé du milieu
	Non renseigné

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code	Libellé du milieu
	Non renseigné

ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance 1ère quantitative	Obs. récente
Orthoptères	<i>Arcyptera microptera kheili</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Hémiptères	<i>Nabis mediterraneus</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Coléoptères	<i>Amaurops varensis</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Coléoptères	<i>Entomoculia siagnensis</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Coléoptères	<i>Pristonychus obtusus</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Coléoptères	<i>Rosalia alpina</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Lépidoptères	<i>Agrodiaetus dolus dolus</i>	Reproduction certaine ou probable			1972
Lépidoptères	<i>Copiphana olivina</i>	Reproduction certaine ou probable		1990	1995
Lépidoptères	<i>Maculinea arion</i>	Reproduction certaine ou probable		1978	1981
Lépidoptères	<i>Papilio alexanor</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Lépidoptères	<i>Parnassius mnemosyne</i>	Reproduction certaine ou probable		1977	1988
Lépidoptères	<i>Zerynthia polyxena</i>	Reproduction certaine ou probable		1972	2000
Lépidoptères	<i>Zygaena rhadamanthus</i>	Reproduction certaine ou probable			1984
Oiseaux	<i>Falco peregrinus</i>	Reproduction certaine ou probable		2	1982 2000
Mammifères	<i>Myotis capaccinii</i>	Reproduction certaine ou probable			1995 2000
Mammifères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Reproduction certaine ou probable			1995 2000
Monocotylédones	<i>Ophrys aurelia</i>	Espèce endémique large			1998
Dicotylédones	<i>Anthemis gerardiana</i>	Espèce endémique française			1994
Dicotylédones	<i>Delphinium fissum subsp. fissum</i>				1998
Dicotylédones	<i>Erodium rodiei</i>	Espèce endémique française			2002
Dicotylédones	<i>Paeonia officinalis subsp. villosa</i>	Espèce endémique large			1994

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

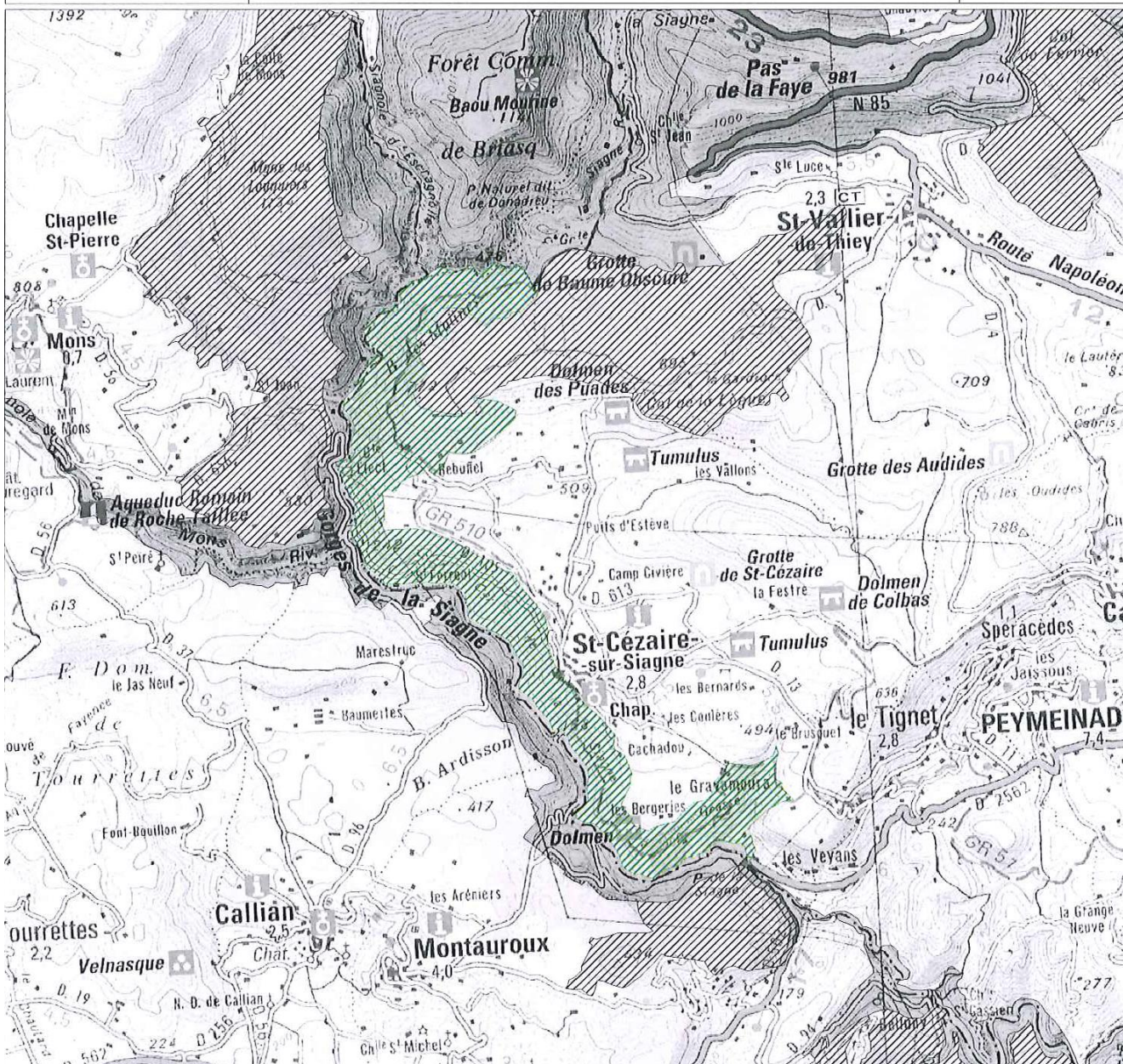
Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance 1ère quantitative	Obs. récente
Gastéropodes	<i>Argna biplicata biplicata</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Gastéropodes	<i>Cochlostoma macei</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Gastéropodes	<i>Macularia niciensis dupuyi</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Gastéropodes	<i>Moitessieria locardi</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Isopodes	<i>Armadillidium simoni</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Décapodes	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Orthoptères	<i>Ephippiger terrestris terrestris</i>	Reproduction certaine ou probable			1999
Coléoptères	<i>Cerambyx cerdo</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Coléoptères	<i>Lucanus cervus</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Lépidoptères	<i>Carcharodus lavatherae</i>	Reproduction certaine ou probable			1987
Lépidoptères	<i>Euphydryas aurinia</i>	Reproduction certaine ou probable		1980	1981
Lépidoptères	<i>Proserpinus proserpina</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Lépidoptères	<i>Zygaena nevadensis</i>	Reproduction certaine ou probable			1984 1987
Ostéichthyens ou poissons osseux	<i>Barbus meridionalis</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1994 2000
Ostéichthyens ou poissons osseux	<i>Leuciscus souffia</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1985 1995
Amphibiens	<i>Rana dalmatina</i>	Reproduction certaine ou probable			2000
Reptiles	<i>Lacerta lepida</i>	Reproduction certaine ou probable			2000

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i>	Reproduction certaine ou probable	2	1999
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i>	Reproduction certaine ou probable	2	2000
Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Cinclus cinclus</i>	Reproduction certaine ou probable		1992 2000
Oiseaux	<i>Circaetus gallicus</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Falco subbuteo</i>	Reproduction certaine ou probable		1999 2000
Oiseaux	<i>Lanius collurio</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Monticola saxatilis</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Monticola solitarius</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Oiseaux	<i>Tetrao tetrix</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Mammifères	<i>Hypsugo savii</i>	Reproduction certaine ou probable		2000
Mammifères	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Reproduction certaine ou probable		1995 2000
Mammifères	<i>Myotis blythii</i>	Reproduction certaine ou probable		1995 2000
Mammifères	<i>Myotis myotis</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée	1995 2000
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Reproduction certaine ou probable		1995 2000
Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Reproduction certaine ou probable		1995 2000
Monocotylédones	<i>Gagea bohemica</i>			Non daté

 République Française  Direction régionale de l'Environnement PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		Région  Provence Alpes Côte d'Azur
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional Animateurs: DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques: CBNP - CBNA - CEEP - COM - LEML Validation scientifique régionale: CSRPN	

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 06-136-100	Gorges de la Siagne	Zone terrestre de type II



ZNIEFF  Type I  Type II  Autres ZNIEFF  Type I  Type II © IGN SCAN 100 ©

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Date de création du document : 28/07/2008

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		Région  Provence Alpes Côte d'Azur
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CBNA - CEEP-COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN	

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 06-136-100	GORGES DE LA SIAGNE	Zone terrestre de type II

Nom du (des) rédacteur(s) : Stéphane BELTRA Henri MICHAUD NOBLE V. THUILLIER L.	Année de description : 01/01/1988 Année de mise à jour : 01/01/2003	Actualisation de l'inventaire 1988 : Evolution de zone
--	--	--

DONNEES GENERALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) : 06058 Escagnolles
06118 Saint-Cézaire-sur-Siagne
06130 Saint-Vallier-de-Thiery
Département concerné : ALPES-MARITIMES

Altitude minimum (m) : 98
Altitude maximum (m) : 759
Superficie (Ha) : 725.81

COMMENTAIRES GENERAUX

Description de la zone

La Siagne a creusé profondément la zone de plateaux et de collines boisées du moyen pays en créant des falaises vertigineuses, particulièrement au Pont de Saint-Féréol.

Flore et habitats naturels

Les parois des gorges et des escarpements sont colonisées par le chêne vert. Les gorges présentent une hêtraie à Androsace de Chaix en position abyssale. Quelques espèces rupicoles d'intérêt patrimonial sont présentes comme l' Andropogon à deux épis (Andropogon distachyos), la Molinie tardive (Cleistogenes serotina subsp. serotina) ou encore la Julienne à feuilles laciniées (Hesperis laciniata)

Faune

Ces gorges calcaires recèlent un patrimoine faunistique de grand intérêt. Elles hébergent en effet 30 espèces animales patrimoniales. Parmi celles-ci, 4 correspondent à des espèces déterminantes.

L'intérêt chiroptérologique de la zone est marqué avec la présence d'au moins 7 chauves-souris d'intérêt patrimonial telles que le Rhinolophe euryale, espèce cavernicole déterminante, thermophile et d'affinité méditerranéenne, vulnérable, devenue très rare et très localisée car en très forte régression, préférant les lieux boisés riches en grottes, sur substrat calcaire, le Petit Rhinolophe, espèce remarquable en régression marquée, plutôt thermophile et anthropophile, préférant les milieux boisés clairs sur substrat calcaire qui alternent avec des espaces dégagés, assez rare en montagne mais présent jusqu'à 2 000 m. d'altitude, le Grand Rhinolophe, espèce remarquable et menacée, en diminution partout en France, plutôt thermophile mais présent jusqu'à au moins 2 200 m. d'altitude, chassant dans les bocages et les paysages karstiques riches en broussailles, pelouses, pâtures et prairies, souvent proches de l'eau courante ou stagnante, de grottes et d'habitats, le Vespertilion de Capaccini, espèce déterminante rare d'affinité méditerranéenne, s'alimentant essentiellement dans les formations de ripisylves, le Petit Murin, espèce remarquable dite « vulnérable », thermophile de nette affinité méridionale, liées aux milieux boisés clairs proches de grottes, présente jusqu'à 2 100 m. d'altitude, le Grand Murin, espèce remarquable plutôt commune mais localement en régression, thermophile et d'affinité méridionale, affectionnant les paysages semi-ouverts légèrement boisés jusqu'à 2 000 m. d'altitude, le Minoptère de Schreibers, espèce grégaire remarquable, menacée, en régression partout en France y compris dans notre région, d'affinité méditerranéenne et typiquement cavernicole et troglophile, recherchant les grottes et les cavernes proches d'endroits dégagés, les paysages karstiques riches en falaises avec cavités, jusqu'à 2 000 m. d'altitude. L'avifaune nicheuse comprend plusieurs espèces tout à fait intéressantes : Faucon pèlerin, espèce déterminante de rapace diurne rupicole, rare et localisée (1

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

couple nicheur possible), Aigle royal, prestigieux rapace diurne remarquable, actuellement en légère augmentation après avoir fortement régressé, occupant préférentiellement les régions accidentées avec zones rocheuses et étendues forestières, dont un couple utilise le site comme zone de chasse, Autour des palombes, rapace forestier remarquable, d'affinité méditerranéenne, affectionnant les grands massifs forestiers avec des clairières jusqu'à 2 000 m. d'altitude, Grand-duc d'Europe, espèce remarquable rupicole, qui se nourrit préférentiellement dans les terrains dégagés proches des falaises et autres escarpements rocheux où il niche généralement, jusqu'à 2 600 m. d'altitude, Martin-pêcheur d'Europe, espèce remarquable pas très fréquente liée au milieu aquatique, Pic épeichette, espèce forestière remarquable plutôt localisée et pas très fréquente en région P.A.C.A., liée aux forêts claires de feuillus caducifoliés jusqu'à 1 600 m. d'altitude, affectionnant en particulier les formations de ripisylves, Cincle plongeur, espèce remarquable, liée aux cours d'eau froids, propres et bien oxygénés, à courant plutôt vif, entre 100 et 2400 m. d'altitude, Monticole bleu, espèce rupicole remarquable d'affinité méditerranéenne, se rencontrant dans les zones de falaises et d'escarpements rocheux, les gorges, les ruines, les garrigues claires rocailleuses, jusqu'à 1 600 m. d'altitude. Les Amphibiens sont quant à eux représentés par le Pélodyte ponctué, espèce remarquable franco-ibérique et ouest-méditerranéenne, aujourd'hui en régression et vulnérable, liée aux milieux ouverts humides proches de points d'eau riches en végétation aquatique jusqu'à 1 200 m. d'altitude, et les Poissons d'eau douce par deux espèces d'intérêt communautaire, protégées au niveau européen par la directive C.E.E. « Habitats » : le Blageon, espèce remarquable, grégaire, des cours d'eau à fonds graveleux et le Barbeau méridional, espèce remarquable d'affinité méridionale, liée aux cours d'eau clairs et bien oxygénés à débit rapide sur substrat de graviers.

Les Invertébrés patrimoniaux comprennent une dizaine de Mollusques, Crustacés, Insectes et Arachnides. Chez les Mollusques Gastéropodes, citons *Moitessieria* (*Moitessieria*) *locardi*, espèce remarquable de Moitessieriidés, endémique de la région méditerranéenne française dont les Gorges de la Siagne constituent la seule localité varoise connue à ce jour, *Fissuria boui*, espèce remarquable d'Hydrobiidés, endémique provençale, considérée comme rare, *Cochlostoma* (*Turritus*) *macei*, espèce remarquable de Cochlostomatidés, rare et localisée, d'affinité méridionale, endémique des départements du Var, des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence, se rencontrant à la surface des rochers calcaires, entre 200 et 1 100 m. d'altitude, *Renea moutonii moutonii*, sous-espèce remarquable d'Aciculidés, rare et vulnérable, correspondant à un endémique provençal des départements du Var et des Alpes-Maritimes, protégé en France par l'arrêté du 7 octobre 1992, habitant la litière des forêts et les rochers, *Argna biplicata biplicata*, sous-espèce remarquable d'Argniidés, de répartition sud-alpine, très rare en France, présente seulement en région P.A.C.A. dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, aimant les endroits frais et abrités des bois rocailleux avec éboulis (litières de feuilles, mousses, fissures des rochers), de 500 à 1500 m. d'altitude, le Zonite *Oxychilus* (*Oxychilus*) *maceanus*, espèce remarquable d'Oxychilidés, endémique du département des Alpes-Maritimes, entre 200 et 900 m. d'altitude, et l'Escargot *Macularia niciensis dupuyi*, sous-espèce remarquable d'Hélicidés, protégée en France, correspondant à un endémique provençal localisé aux départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Alpes de Haute-Provence, fréquentant les rochers, les vieux murs, les oliveraies, surtout sur substrat calcaire, jusqu'à 2 500 m. d'altitude. Les Insectes sont représentés par le Carabique *Duvalius voraginis*, espèce cavernicole déterminante de Coléoptères Carabidés, très rare et endémique des départements du Var et des Alpes-Maritimes, ainsi que par le Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina*), Lépidoptère Sphingidé remarquable assez thermophile des bois clairs, des coupes forestières, des prairies, des talus herbeux humides et des pentes ensoleillées, souvent à proximité de l'eau, protégé au niveau européen, relativement fréquent et répandu mais jamais abondant et semblant aujourd'hui en régression. Les Arachnides locaux comprennent notamment le Scorpion jaune languedocien (*Buthus occitanus*), espèce méditerranéenne remarquable de Buthidés, relativement localisée, liée aux endroits rocailleux, ouverts, secs, chauds et ensoleillés (espèce dite « xérothermophile ») et le Scorpion noir des Carpathes (*Euscorpium carpathicus*), espèce remarquable de Chactidés. Enfin, en ce qui concerne les Crustacés, on peut mettre en évidence la présence du Cloporte *Armadillidium simoni*, espèce remarquable d'Isopodes Armadillidiidés, calcicole et fréquentant les pinèdes, chênaies et garrigues jusqu'à 650 m. d'altitude, liée aux substrats datant de l'ère secondaire, principalement les calcaires jurassiques, endémique des départements du Var et des Alpes-Maritimes mais localement abondante.

CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

6 Contraintes du milieu physique

Commentaires :

La znieff prend en compte les gorges de la Siagne du bois des Malines aux Gourgs

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

36 Phanérogames
27 Mammifères
26 Oiseaux
22 Insectes
21 Invertébrés (sauf insectes)

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation.
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

- BELTRA S., LE GALL D., PILE M., TALON B., VARENNE T. ; 1993 – Lac de Saint-Cassien : bilan écologique et paysager, inventaire des usages, périmètres de préemption. Rapport du C.E.E.P. pour le Conseil Général du Var. 50 p.
- CHANGEUX T., PONT D. ; 1995 - Current status of the riverine fishes of the french mediterranean basin. *Biological Conservation*, 72 : 137-158.
- DUMONT F. ; 1986 – Contribution à l'étude des Scorpions de France. Mémoire de thèse, diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie, Université Paris V (René DESCARTES), Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques. 218 p.
- GARGOMINY O., RIPKEN T. ; 1999 – Inventaire des Mollusques d'intérêt patrimonial de la région P.A.C.A. Programme d'actualisation des Z.N.I.E.F.F. P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. 20 p.
- HAQUART A., BELTRA S. ; 1995 – Habitats prioritaires pour les Chiroptères en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Remarques et conseils de gestion. Commentaire de la liste des Chiroptères retenus dans l'annexe II. 36 p.
- MOSSOT M. ; 1999 – Liste des espèces d'intérêt patrimonial d'Arthropodes pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1.- Espèces déterminantes. Programme d'actualisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. Ilème génération de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rapport du C.E.E.P. pour la Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.I.R.E.N. P.A.C.A.) et l'Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (A.R.P.E. P.A.C.A.). 109 p.
- PONT D. ; 1995 – Complément d'étude concernant les 11 espèces de Poissons figurant en annexe II de la directive C.E.E. « Habitats naturels » en région PACA (Directive CEE n°92/43 d u 21 Mai 1992). Rapport pour le C.E.E.P. 17 p
- S.I.I.V.U. DE LA HAUTE-SIAGNE ; 2000 – Rapport scientifique. Projet de création d'une zone de protection des biotopes de la Haute-Siagne (Alpes-Maritimes).
- THIERY A., DEFAYE D. ; 1999 - Inventaire des Crustacés d'intérêt patrimonial de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Milieux terrestres, eaux douces et saumâtres. Programme d'actualisation 1996-2000 de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. de la région P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. 81 p.

MILIEU(X) DETERMINANT(S)

Code **Libellé du milieu**
Non renseigné

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code **Libellé du milieu**
Non renseigné

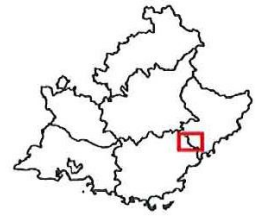
ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Coléoptères	<i>Duvalius voraginis</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Oiseaux	<i>Falco peregrinus</i>	Reproduction certaine ou probable		2		1999
Mammifères	<i>Myotis capaccinii</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Mammifères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Monocotylédones	<i>Andropogon distachyos</i>					1977
Monocotylédones	<i>Cleistogenes serotina subsp. serotina</i>					1997
Dicotylédones	<i>Hesperis laciniata</i>					1977

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Gastéropodes	<i>Argna biplicata biplicata</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Cochlostoma macei</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Fissuria boui</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Macularia niciensis dupuyi</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Moitessieria locardi</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Oxychilus maceanus</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Gastéropodes	<i>Renea moutonii moutonii</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Scorpions	<i>Buthus occitanus</i>	Reproduction certaine ou probable				1986
Scorpions	<i>Euscorpium carpathicus</i>	Reproduction certaine ou probable				1986
Isopodes	<i>Armadillidium simoni</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Lépidoptères	<i>Proserpinus proserpina</i>	Reproduction certaine ou probable				1999
Ostéichthyens ou poissons osseux	<i>Barbus meridionalis</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1994	2000
Ostéichthyens ou poissons osseux	<i>Leuciscus souffia</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée			1995
Amphibiens	<i>Pelodytes punctatus</i>	Reproduction certaine ou probable				1996
Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i>	Reproduction certaine ou probable		2		1999
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Reproduction certaine ou probable			1992	2000
Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i>	Passage, migration		2	1996	1999
Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Reproduction certaine ou probable		2		1993
Oiseaux	<i>Cinclus cinclus</i>	Reproduction certaine ou probable			1992	1993
Oiseaux	<i>Dendrocopos minor</i>	Reproduction certaine ou probable		2		1996
Oiseaux	<i>Monticola solitarius</i>	Reproduction certaine ou probable				1993
Mammifères	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Mammifères	<i>Myotis blythii</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Mammifères	<i>Myotis myotis</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Reproduction certaine ou probable				1995
Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Reproduction certaine ou probable				1995

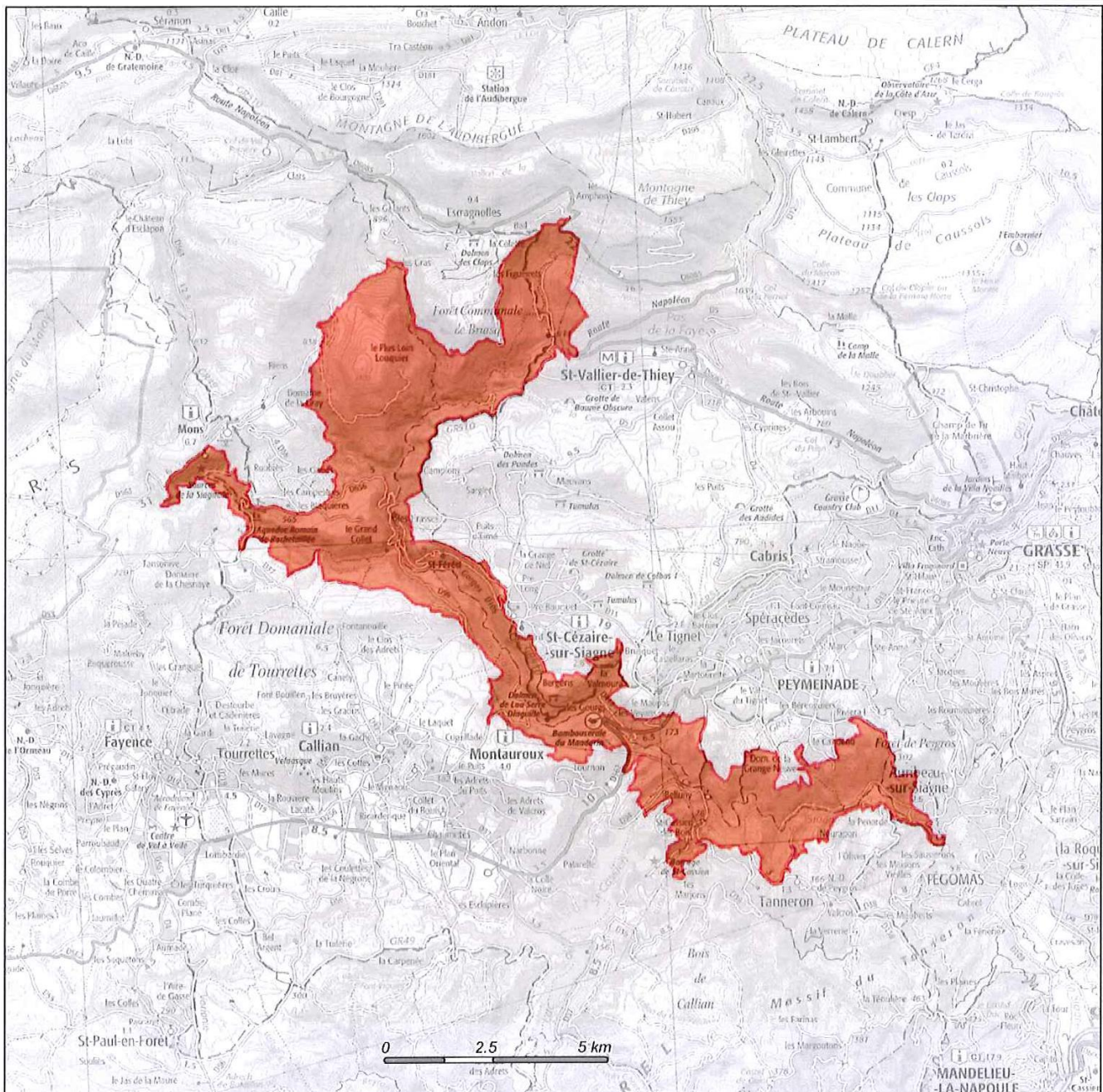
Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr



Zone spéciale de conservation (ZSC)

FR9301574

GORGES DE LA SIAGNE



Fiche créée le :03/10/2011

1/125 000 ème

Adresse postale : Le Tholonet
DREAL PACA CS80065
Allée Louis Philibert 13182 Aix en Provence cedex 5
Téléphone : 04.42.66.66.00 - Télécopie : 04.42.66.66.01

DREAL

©IGN scan100®

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Arrêté du 16 mars 2010 portant désignation du site Natura 2000
gorges de la Siagne (zone spéciale de conservation)

NOR : DEVN0929390A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique méditerranéenne ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes, des établissements publics de l'Etat et des organismes consulaires concernés,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 gorges de la Siagne » (zone spéciale de conservation FR 9301574) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/100 000 ainsi que sur les trois cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes :

- dans le département des Alpes-Maritimes : Auribeau-sur-Siagne, Escragnolles, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Le Tignet ;
- dans le département du Var : Callian, Mons, Montauroux, Tanneron, Tourrettes.

Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 gorges de la Siagne figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées aux préfectures des Alpes-Maritimes, du Var, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Art. 3. – La directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 2010.

*Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable et de la mer,
en charge des technologies vertes
et des négociations sur le climat,*
JEAN-LOUIS BORLOO

*La secrétaire d'Etat
chargée de l'écologie,*
CHANTAL JOUANNO

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR9301574 GORGES DE LA SIAGNE (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant cette désignation

1 - Liste des habitats naturels figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

- 3170 * Mares temporaires méditerranéennes
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*
5110 Formation stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.)
5130 Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires
5210 Matorrals arborescents à *Juniperus* spp.
5310 Taillis de *Laurus nobilis*
6110 * Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)[*sites d'orchidées remarquables]
6220 * Parcours substepaniques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*
7220 * Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)
8130 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
8210 Penters rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
8310 Grottes non exploitées par le tourisme
9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes à *Cephalanthero-Fagion*
9180 * Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*
91E0 * Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)
9260 Forêts de *Castanea sativa*
92A0 Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*
9330 Forêts à *Quercus suber*
9340 Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*
9380 Forêts à *Ilex aquifolium*
9540 Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

Mammifères

- | | | |
|------|---------------------------|----------------------------------|
| 1324 | Grand Murin | <i>Myotis myotis</i> |
| 1304 | Grand Rhinolophe | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> |
| 1310 | Minioptère de Schreibers | <i>Miniopterus schreibersi</i> |
| 1307 | Petit Murin | <i>Myotis blythi</i> |
| 1303 | Petit Rhinolophe | <i>Rhinolophus hipposideros</i> |
| 1305 | Rhinolophe euryale | <i>Rhinolophus euryale</i> |
| 1323 | Vespertilion de Bechstein | <i>Myotis bechsteini</i> |

1316 Vespertilion de Capaccini *Myotis capaccinii*

Amphibiens et reptiles

1220 Cistude d'Europe *Emys orbicularis*
1994 Spélerpès de Strinati *Hydromantes strinati*
1217 Tortue d'Hermann *Testudo hermanni*
1298 Vipère d'Orsini *Vipera ursinii*

Poissons

1138 Barbeau méridional *Barbus meridionalis*
1131 Blageon *Leuciscus souffia*

Invertébrés

1044 Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*
1041 Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*
1065 Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*
1078 * Ecaille chinée *Callimorpha quadripunctaria*
1092 Ecrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*
1088 Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*
1083 Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*
1087 * Rosalie des Alpes *Rosalia alpina*

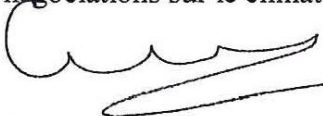
Plantes

aucune espèce mentionnée

* *Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de l'article R414-1 du code de l'environnement*

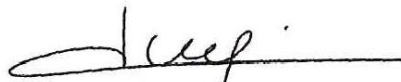
Fait à Paris, le **16 MARS 2010**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

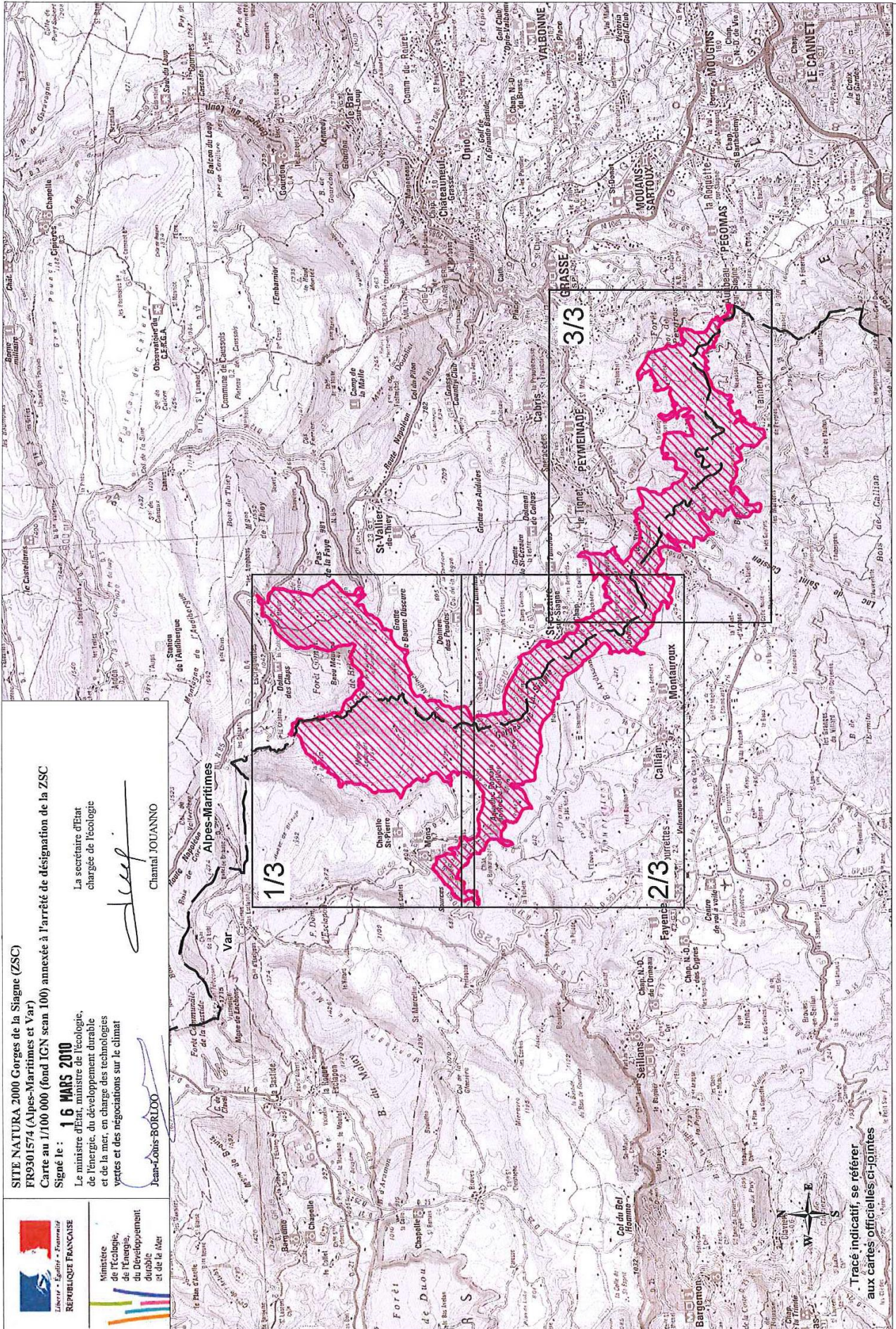


Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Chantal JOUANNO



SITE NATURA 2000 Gorges de la Siagne (ZSC)
 FR9301574 (Alpes-Maritimes et Var)
 Carte au 1/100 000 (fond IGN scan 100) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : 16 MARS 2010

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Jean-Louis BORLOO

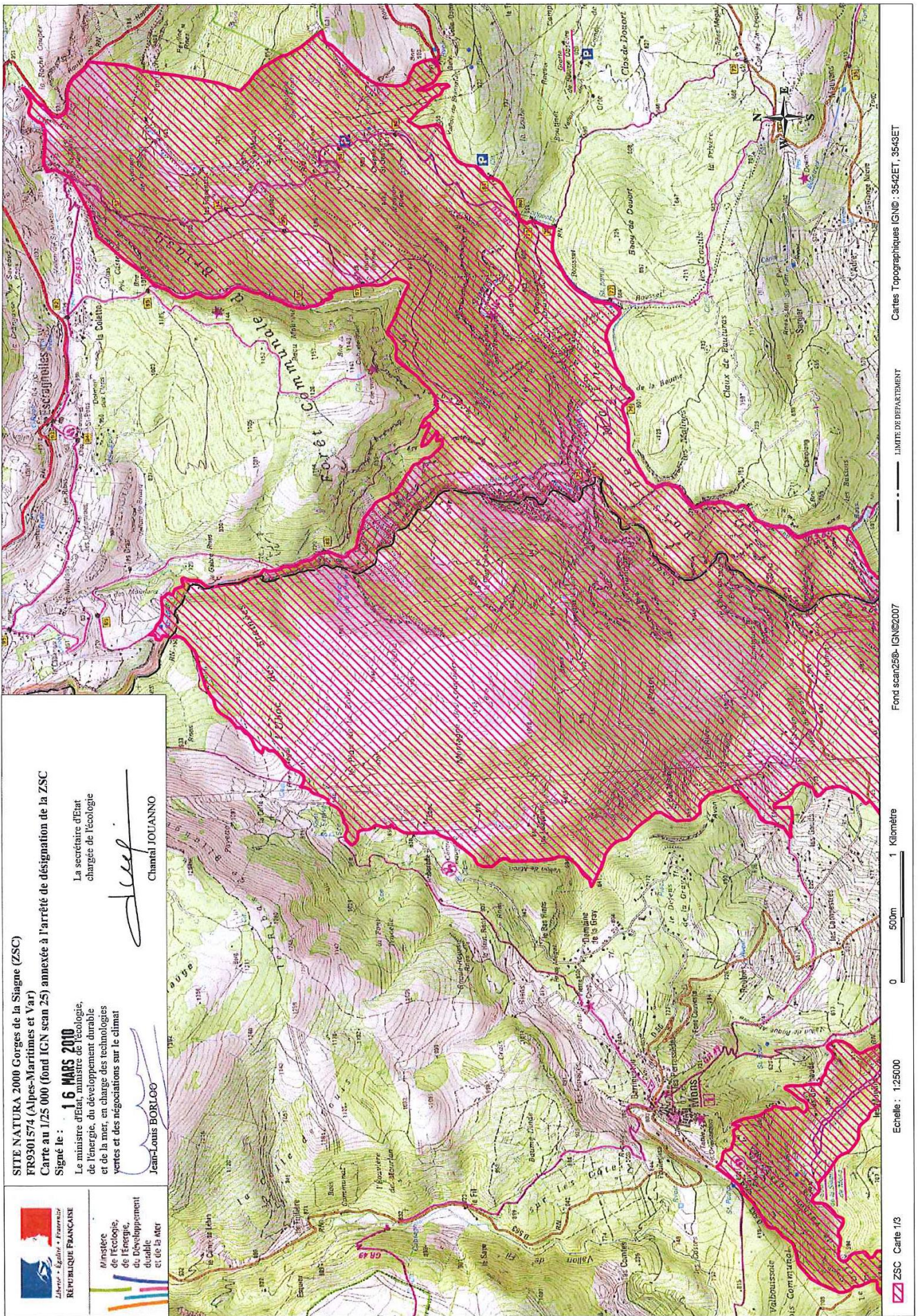
La secrétaire d'Etat, chargée de l'écologie

Chantal JOUANO



ZSC Tableau d'assemblage A3 Echelle : 1:100 000 0 1 2 Kilomètres Fond scan1000s- IGN©2007 LIMITE DE DEPARTEMENT Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Canal de la Siagne : établissement des périmètres de protection



SITE NATURA 2000 Gorges de la Siagne (ZSC)
 FR9301574 (Alpes-Maritimes et Yar)
 Carte au 1/25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : 16 MARS 2010

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Chantal JOUANO

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0 500m 1 Kilomètre

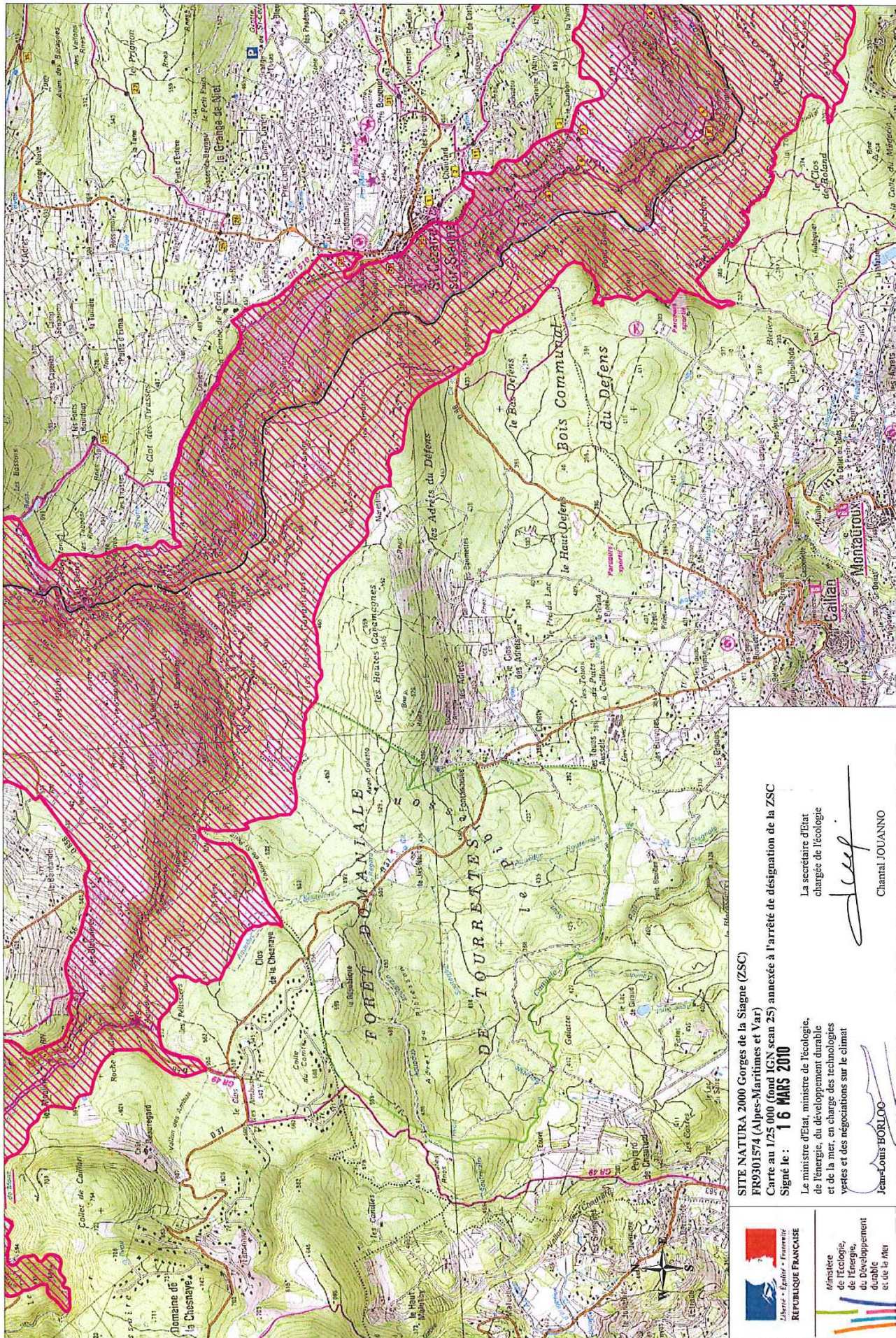
Echelle : 1:25000

■ ZSC Carte 1/3

— LIMITE DE DÉPARTEMENT

Fond scan250-IGN©2007

Cartes Topographiques IGN® : 3542ET, 3543ET



SITE NATURA 2000 Gorges de la Siagne (ZSC)
FR9301574 (Alpes-Maritimes et Var)
 Carte au 1/25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC
 Signé le : **16 MARS 2010**

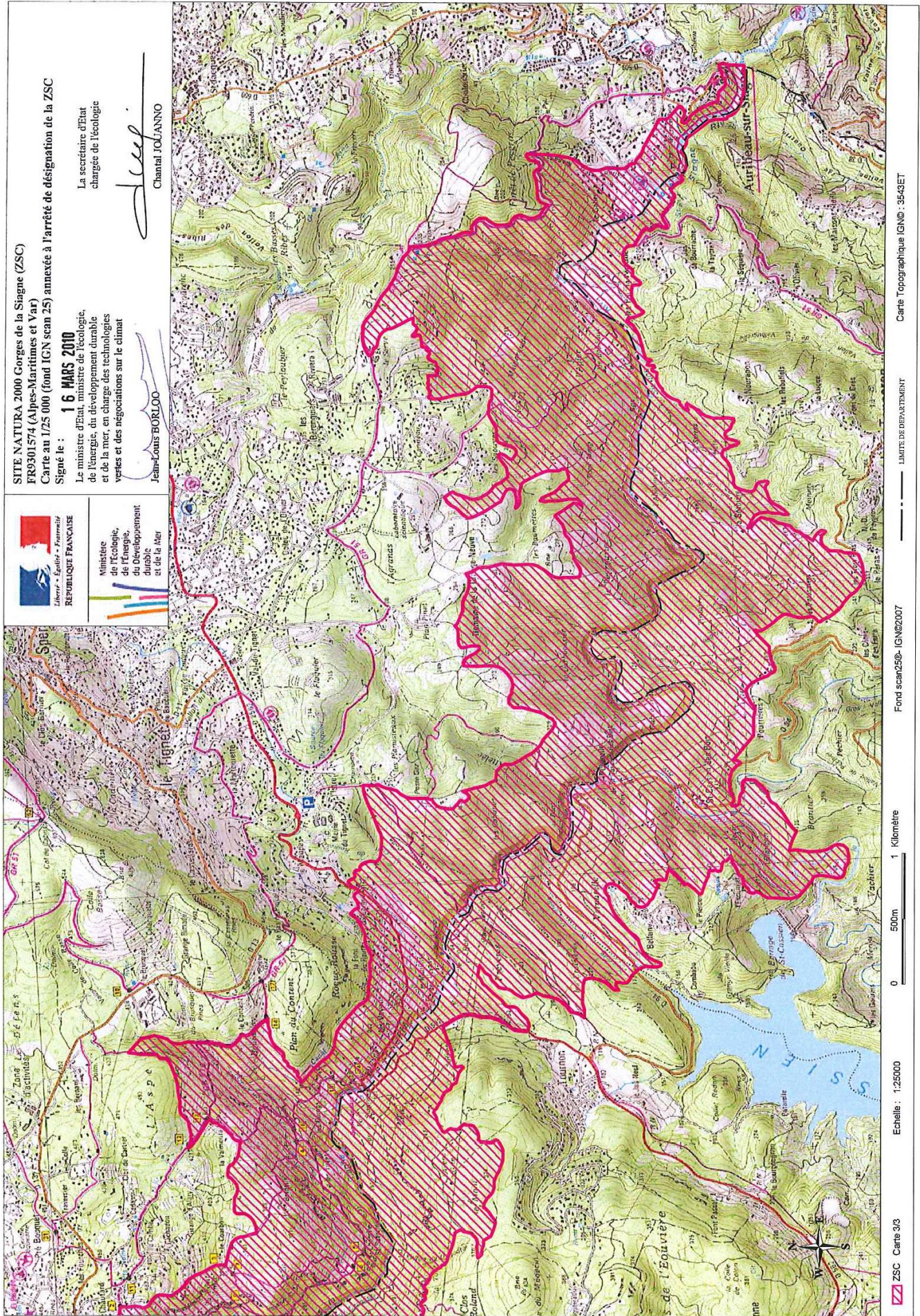
Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Le secrétaire d'Etat chargé de l'écologie

Chantal Jouanno
 Chantal JOUANNO

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

Canal de la Siagne : établissement des périmètres de protection



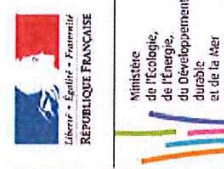
SITE NATURA 2000 Gorges de la Siagne (ZSC)
 FR9301574 (Alpes-Maritimes et Var)
 Carte au 1/25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : **16 MARS 2010**
 Le ministre d'Etat, ministre de l'énergie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'Etat
 chargée de l'écologie

Chantal JOUANNO
 Chantal JOUANNO

Jean-Louis BORLOO



Carte Topographique IGN© : 3543ET

LIMITE DE DÉPARTEMENT

Fond scan25© - IGN©2007

0 500m 1 Kilomètre

Echelle : 1:25000

ZSC Carte 3/3